

Burundi : démolition des habitations au périmètre du futur palais présidentiel

@rib News, 12/04/2017 â€“ Source Xinhuaâ€” Le ministÃƒre burundais de l'Urbanisme et des Travaux Publics, a dÃƒmarrÃƒ mercredi la dÃƒmolition des habitations illÃƒgales au pÃƒrimÃƒtre du palais prÃƒsidentiel Ãƒ Bujumbura (photo). Au cabinet du ministre burundais de l'Urbanisme, CÃƒlestin Ndayizeye, et de celui son homologue des Travaux Publics, Jean-Bosco Ntunzwenimana, on explique que ces opÃƒrations de dÃƒmolitions des constructions "ÃƒorigÃƒes illÃƒgalement" sur le site du futur palais prÃƒsidentiel, sont intervenues longtemps aprÃƒs des "avertissements" Ãƒ l'endroit des aux propriÃƒtaires des habitations visÃƒes par la dÃƒcision prÃƒsidentielle portant sur le dÃƒgagement d'une superficie des 40 hectares du site en question.

Selon Nadine Gacuti, la gouverneure de la province de Bujumbura, qui s'exprimait en compagnie d'un contingent policier requis Ãƒ cet effet, ces dÃƒmolitions porteront dans un premier temps, sur 23 constructions d'habitations. "On n'a pas assistÃƒ Ãƒ du rÃƒfugiÃƒ parce que les populations locales et environnantes comprennent aisÃƒment le bien-fondÃƒ de ce projet d'intÃƒgration gÃƒnÃƒral", a expliquÃƒ la gouverneure Gacuti. Cependant, elle a demandÃƒ Ãƒ ces mÃƒmes populations, de "faire preuve de retenue", en attendant l'amÃƒnagement et la distribution de nouvelles parcelles des maisons d'habitation sur le pÃƒrimÃƒtre de la localitÃƒ de Maramvya, sise en commune Mutimbuzi dans la province de Bujumbura-rural (ouest). En revanche dans les rangs des propriÃƒtaires des maisons dÃƒmolies, on dÃƒploie que leurs habitations aient ÃƒtÃƒ dÃƒmolies avant qu'ils aient ÃƒtÃƒ indemnisÃƒs. "Cela Ãƒquivaut, ni moins, ni plus, Ãƒ nous jeter dans la rue sans autre forme de procÃƒ pour qu'on devienne des sans abri", a dÃƒclarÃƒ sous couvert d'anonymat, une des victimes de ces dÃƒmolitions. Toutefois, Ãƒ leurs niveaux, les services du ministÃƒre des travaux publics dÃƒployÃƒs dans ces opÃƒrations de dÃƒmolition Ãƒ l'aide des bulldozers, ont indiquÃƒ que les occupants de cet espace de 40ha "sont considÃƒrÃƒs comme ayant dÃƒjÃƒ ÃƒtÃƒ indemnisÃƒs. Ces services procÃƒderont bientÃƒt Ãƒ une analyse des dossiers ad hoc, "dossier par dossier, afin de vÃƒrifier si personne n'aurait ÃƒtÃƒ lÃƒsÃƒ sur le volet indemnisation".

Ãƒ

Ãƒ

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});